Compte-rendu du séjour de terrain à Marseille du 5 au 8 novembre 2019

LA CULTURE : UN OUTIL DE TRANSFORMATION DE LA VILLE ?

Figure 1 – Le MuCEM et sa passerelle, mêlant architectures d'hier et d'aujourd'hui (photographie : Héloïse Chauvel, 2019).

Timothée Albessard

Héloïse Chauvel

Leaticia Ouedragao

Coline Renaud

Cassandra Windey

Avec sa nomination comme capitale européenne de la culture en 2013, Marseille semble tourner la page d'une ère de gestion publique, négligeant les politiques culturelles (Fabiani, 2008). L'événement Marseille-Provence 2013 vient couronner l'effort de la métropole de mise en valeur de la ville par les grands projets de restructuration en cours (piétonisation de la Canebière, métamorphose du secteur de la Bourse, rénovation de la corniche Kennedy, etc.), en le couplant à une consonante résolument culturelle que lui procure le label européen. Les acteurs publics, notamment sous l'impulsion de la métropole nouvellement créée (2013), paraissent ainsi vouloir articuler la rénovation de la ville à des choix forts en termes d'infrastructures culturelles, dont le symbole le plus flamboyant est le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), construit par l'État qui apportait ainsi un financement que les collectivités territoriales ne pouvaient pas fournir. En misant sur la culture comme moteur de régénération urbaine, la ville s'inspire de cas européens répertoriés, dont ceux de Bilbao et Glasgow (Jeannier, 2008), où la culture est utilisée comme un outil de régénération urbaine et de redynamisation d'un territoire. Pourtant, la volonté de faire des politiques culturelles un moteur de revalorisation est surprenante dans une ville qui, dans les années 1980 encore, ne valorisait pas les infrastructures culturelles comme une spécificité marseillaise et ne comptait pas encore d'infrastructure d'envergure. Il s'agit donc de s'intéresser à l'efficacité de ce parti pris politique mais aussi, alors même que les rénovations et réhabilitations entamées ces dernières années misent sur des éléments associés à un imaginaire provençal et méditerranéen (insistance sur le caractère portuaire de la ville, ouvert sur le bassin méditerranéen traversé par des influences culturelles diverses), et d'étudier ces choix d'aménagement, afin de savoir s'ils reflètent réellement une identité marseillaise.

C'est sur cette idée que s'appuie notre travail, fondé sur un terrain effectué du 5 au 8 novembre 2019 à Marseille. Du fait de cette contrainte de temps, notre attention s'est focalisée sur les sites culturels phares de la ville, à savoir les établissements du quartier réhabilité de la Joliette (comprenant notamment le MuCEM et le Fonds Régional d'Art Contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur que nous avons pu visiter, et la Villa Méditerranée), la Friche de la Belle de Mai (dont nous avons effectué une visite accompagnée de son directeur technique, Jérôme Plaza), ainsi que le Stade Orange Vélodrome, emblème d'une culture plus populaire (*Figure 2*). Nous avons également été attentifs lors de nos déambulations urbaines à l'art et aux dispositifs culturels visibles depuis la rue, comme les graffiti ou le *street art*, notamment au niveau du cours Julien. Enfin, nous avons pu rencontrer un responsable du projet de rénovation urbaine Euroméditerranée, qui nous a présenté les différentes phases de l'opération. Nous avons confronté ensuite ces observations et entretiens relativement libres auprès des acteurs rencontrés avec la littérature scientifique, à la fois sur les spécificités du cadre marseillais et sur l'utilisation en général de la culture comme outil d'aménagement et de *marketing* territorial, autrement dit comme manière de faire la ville en tant qu'entité matérielle et image, au travers notamment des analyses d'Elsa Vivant (2007, 2009), et Maria Gravari-Barbas (2003, 2007). Concernant les formes prises par les lieux culturels, nous nous sommes appuyés principalement sur les notions de trace et de marque déployées

par Vincent Veschambre (2008) qui permettent d'informer sur les différentes modalités d'appropriation de la culture ici en jeu. Afin de nous renseigner sur les initiatives locales, nous nous sommes également penchés sur des articles de presse régionale et municipale.

Cet examen permettra de déterminer si les politiques culturelles qui ambitionnent de réinvestir l'héritage historique, patrimonial et culturel de la ville, le circonscrivent d'une manière qui permette une réappropriation de cette image nouvellement élaborée par la population marseillaise. En d'autres termes, ces manifestations culturelles et artistiques récentes peuvent-elles s'inscrire à (sur le) long terme dans le tissu urbain et dans les usages et pratiques de la population ? Il faut de fait se demander si ce choix de la culture comme outil d'aménagement n'est pas plutôt une nouvelle forme de capitalisme urbain par l'art et la culture. Ne s'agit-il pas en effet plus d'une capitalisation à court terme sur les retombées de l'obtention d'un label comme celui de capitale européenne de la culture que d'une véritable transformation de manière de faire la ville ?

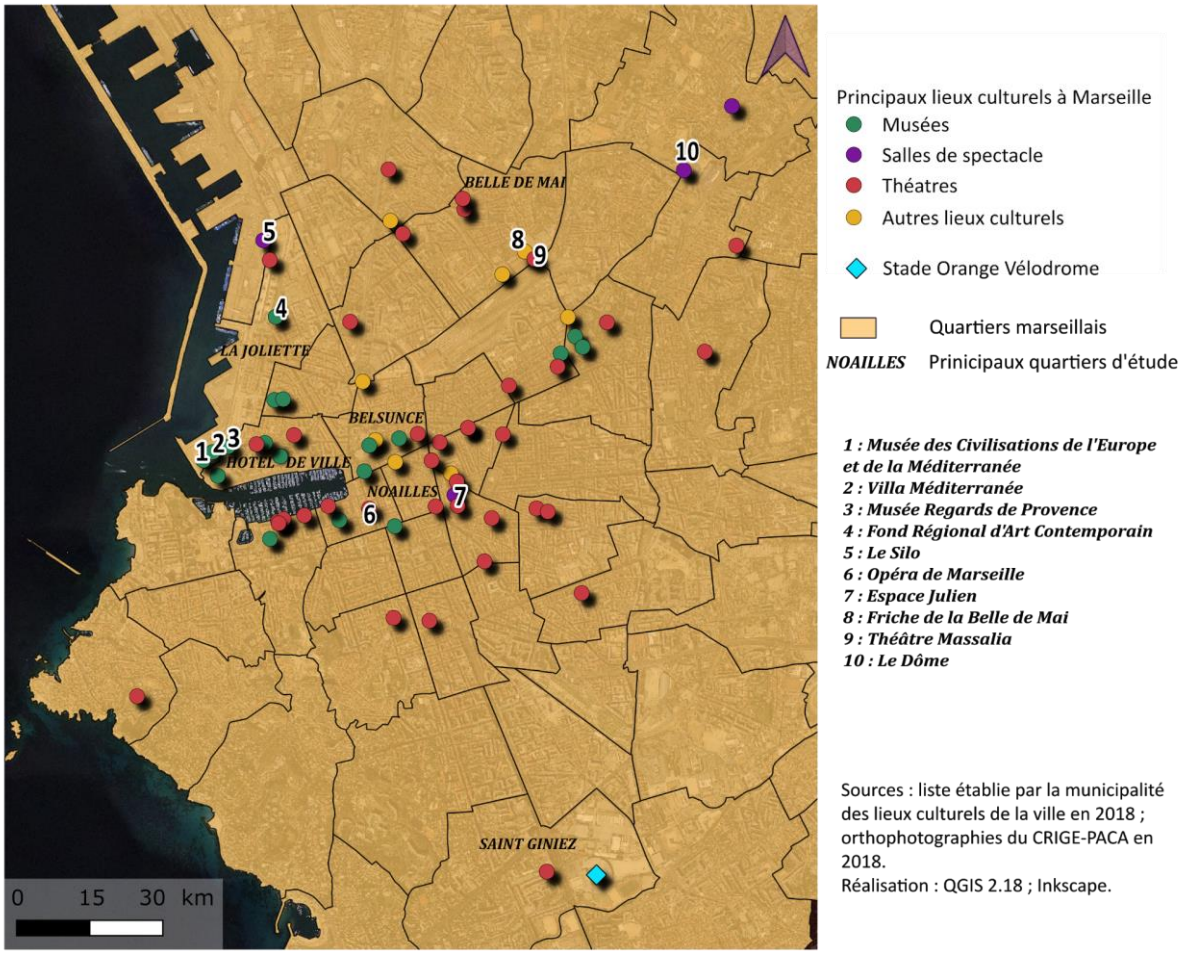

Figure 2 – Carte des principaux lieux culturels de Marseille et terrains d'étude choisis (réalisation : Héloïse Chauvel).

***

S'inscrire dans le temps long : des projets culturels qui réinvestissent le passé de la ville

1) Le MuCEM : « un rêve méditerranéen » (Lasnier, 2013) ?

L'inauguration du MuCEM en juin 2013 est l'occasion de la première manifestation de grande ampleur autour de la métropole Marseille Provence (accès gratuit aux expositions, concert sur l'esplanade, etc.) et fait signe vers l'ambition de l'État et des 92 collectivités territoriales qui forment la métropole Aix-Marseille Provence de mener des politiques culturelles qui mettent en valeur l'héritage de la ville et l'histoire de son ouverture sur l'espace méditerranéen. Avec un projet ambitieux qui englobe l'édification d'un nouveau musée et la réhabilitation du lieu emblématique de fondation de la ville qu'est le fort Saint-Jean, les architectes Rudy Ricciotti et Roland Carta affichent leur volonté d'inscrire le nouveau bâtiment dans l'héritage patrimonial de Marseille, en articulant la modernité de leurs constructions au bâti préexistant. L'emplacement même du musée, à la pointe du port autour duquel s'est construite la ville et à côté du fort Saint-Jean, participe à inscrire l'entreprise dans une continuité historique. Dès lors, le MuCEM s'affiche tant dans son architecture que par ses collections comme un endroit de célébration des strates historiques et influences culturelles qui ont modelé Marseille : en dénommant le bâtiment principal le J4, du nom du quai où étaient amarrés les paquebots venant du Maghreb, le musée célèbre la diversité culturelle du bassin méditerranéen et le passé portuaire de la ville (Verfaillie, 2014). L'édifice de Ricciotti donne sur la mer et cherche, grâce à la passerelle, sorte de « Casbah verticale » (Lasnier, 2013) que le visiteur emprunte lors de sa visite, au moucharabieh du toit en résille ou encore au « potager méditerranéen » situé dans le « Jardin des migrations », à multiplier les références aux influences méditerranéennes[1]. De fait, il s'agit d'établir à Marseille un « musée de civilisation, c'est-à-dire un musée qui […] s'intéresse aux phénomènes de société » (Jean-François Chougnet, président du MuCEM)[2], présentant la diversité culturelle qui a fait l'identité de la ville portuaire, ouverte sur le bassin méditerranéen, en érigeant un bâtiment qui reflète lui-même le passé de la ville. La réhabilitation simultanée du fort Saint-Jean manifeste l'envie des architectes de produire un édifice qui témoigne de l'histoire de la ville, puisque, sur la base de relevés architecturaux et archéologiques, elle a été élaborée à partir de la restitution des différents états supposés du site au cours du temps. Grâce aux techniques de photomodélisation utilisées par le laboratoire Modèles et simulations pour l'architecture, l'urbanisme et le patrimoine (MAP)[3], le travail de reconstitution a permis de mettre

[1] Site internet du MuCEM, rubrique « Le Jardin des migrations ». URL : https://www.mucem.org/votre-visite/parcours-libres/jardin-migrations]

[2] Cité sur le site internet du MuCEM, rubrique « CCR ». URL : https://www.mucem.org/collections/explorez-les-collections/centre-de-conservation-et-de-ressources]

[3] Le MAP est une unité mixte de recherche du CNRS et du ministère de la Culture.

en correspondances les sources relatives à l'état actuel du fort et les archives historiques[4]. À ce titre, la proposition de Roland Carta constitue une tentative de reconstituer les apparences successives du fort, en tenant compte d'une histoire de vingt-six siècles mouvementées entre nouveaux agencements et destructions brutales, qui est « scientifiquement plausible »[5]. Tout le travail architectural autour du site du MuCEM concoure donc à inscrire le nouvel édifice dans la continuité de l'histoire longue du bâtiment et à reprendre à son compte l'héritage patrimonial du fort Saint-Jean : un dessein explicité par l'architecte Rudy Ricciotti lui-même qui, se définissant comme « l'archi-provençal », explique avoir voulu créer « de manière territorialisée, sur une mémoire territorialisée très localisée » avec pour inspiration « cet horizon méditerranéen »[6]. Est-ce à dire pour autant que le visage actuel du bâti reflète et s'inscrit dans l'identité de la ville ?

Au-delà des discours de promotion d'une installation authentiquement méditerranéenne, il faut se demander si la fixation de l'image d'une ville portuaire ouverte sur le monde à l'identité marseillaise ne relève pas plutôt d'une volonté officielle de l'État et de la métropole de changer l'image de la ville pour améliorer son attractivité. L'inauguration du MuCEM au moment de Marseille-Provence 2013 tend en effet à suggérer que le musée doit d'abord, par une œuvre architecturale de prestige, servir la visibilité et l'identification de la ville au niveau national, européen et international. De plus, si les analyses de John McCarthy (2006) confirment que les politiques de réhabilitation urbaine utilisent souvent les aménagements culturels comme des moteurs pour inciter à la diversification économique et à la réappropriation de certains quartiers urbains par des populations issues de milieux sociaux divers, son travail souligne également le hiatus pouvant exister entre l'image officielle d'un lieu et son identité, qui est davantage rapprochée de la signification qui lui est attribuée par les populations locales et par l'utilisation qu'elles en font. Si la prise en compte des éléments spécifiques de l'architecture locale pointe vers une incitation à faire du MuCEM un lieu d'identification pour les Marseillais eux-mêmes[7], il faut peut-être questionner le rôle de l'institution culturelle auprès de la population locale. L'examen de la genèse du projet suggère que le MuCEM a davantage été modelé d'après les impératifs institutionnels qui s'imposaient pour ce premier musée national installé hors de la capitale, que selon des considérations locales.

Il s'agit ainsi de souligner que la vocation du MuCEM a été pensée par Martine Jaoul, Michel Colardelle et enfin Bruno Suzzarelli, par les directeurs successifs du Musée national des arts et traditions

---

[4] Colombani Hervé, « Fort Saint-Jean de Marseille », CNRS Images, 2013 [en ligne]. URL : https://videotheque.cnrs.fr/doc=4068?langue=FR

[5] Myriame Morel (historienne, conservatrice au MuCEM) *in* Colombani, Hervé, *op. cit.*

[6] Cité *in* Maalouf, Muriel, « Rudy Ricciotti : « Le MuCEM, une architecture féminine et musculaire » », RFI, modifié le 06 juin 2014 [En ligne : consulté le 23 novembre 2019, http://www.rfi.fr/europe/20130603-rudy-ricciotti-mucem-architecture-feminine-musculaire/]

[7] « However, the value of cultural quarter designation is disputed (McCarthy, 2005), and it seems clear that to be effective such quarters must take account of physical and design-related factors as well as broader issues such as relationship to local identity (Montgomery, 1995, 2003; McCarthy, 2005). » (McCarthy, 2006).

populaires (MNATP) à partir des collections de l'institution, fermée en 2005, dont le MuCEM a hérité ainsi qu'une part d'objets appartenant au musée de l'Homme. Quoique le musée a procédé à l'acquisition de 20 000 nouvelles œuvres, l'impulsion initiale en faveur de sa construction repose sur la volonté de construire un musée national délocalisé des cultures de la France ; l'idée d'un musée consacré à l'Europe et à la Méditerranée est en fait l'avatar final de l'initiative[8]. Héritier à la fois des musées régionaux et de l'ethnologie française[9], le MuCEM se trouve au carrefour de deux traditions muséographiques et intellectuelles distinctes : le projet au fondement des musées régionaux, institués dans la seconde moitié du XIXe, est de participer à la création d'un sentiment identitaire[10], là où l'ethnologie se présente comme une tradition scientifique d'étude de l'Autre, inscrite dans le contexte colonial des années 1930. Cette hétérogénéité prête ainsi le flanc aux critiques qui admettent leur perplexité face à l'identité de l'institution. À titre d'exemple, un rapport de la Cour des comptes fustigeait « la conduite du projet, qui a consisté à transférer un musée parisien (le MNATP) à Marseille en élargissant son spectre aux civilisations de l'Europe et de la Méditerranée »[11]. L'objectif principal de l'État, qui a piloté le projet, semble donc avoir surtout été de trouver un nouveau lieu d'implantation pour l'ex-MNATP, et non nécessairement de construire un lieu permettant de reconnecter les Marseillais à leur histoire (Marino, 2013).

De façon plus générale, la question des missions du MuCEM est posée : comment un musée, qui doit servir à la fois de marqueur visuel pour mettre en avant Marseille comme une métropole européenne et méditerranéenne d'importance et qui relève d'un grand projet d'aménagement d'État, peut-il contribuer à créer auprès de la population locale un sentiment d'identité et d'appartenance commune dans un territoire reconfiguré par une multiplicité de projets d'aménagements ? « Voilà un musée national français, dédié à l'Europe et à la Méditerranée, décentralisé à Marseille, à l'identité floue et censée désigner un sujet et son autre. Mais alors, quel autre ? »[12]. La passerelle de soixante-dix mètres de long qui relie le MuCEM au quartier du Panier reflète le rôle ambigu du musée : elle permet certes d'inscrire le musée dans la continuité d'un quartier emblématique de la ville, un des plus anciens de Marseille mais, en même temps, en invitant les visiteurs à parcourir des rues qui ont été le lieu de tournage du feuilleton à succès *Plus belle la ville*, impose au touriste une image univoque de Marseille comme la ville méditerranéenne par excellence.

---

[8] Marino Sophie, 18 juillet 2013, "Le MuCEM de Marseille est une institution en devenir", *Libération* [en ligne]. URL : https://next.liberation.fr/culture/2013/07/18/le-mucem-de-marseille-est-une-institution-endevenir_919274

[9] Site internet du Ministère de la Culture, « Le MuCEM ouvre ses portes ». URL : https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Le-Mucem-ouvre-ses-portes

[10] Marino Sophie, *op. cit.*

[11] Bonazza Patrick, 11 février 2015, "La Cour des comptes casse la baraque du MuCEM !", *Le Point* [en ligne]. URL : https://www.lepoint.fr/economie/la-cour-des-comptes-casse-la-baraque-du-mucem-11-02-2015-1904056_28.php

[12] Marino Sophie, *op. cit.*

2) Une ville industrielle

Mais Marseille n'est pas uniquement une cité méditerranéenne : le port, lieu emblématique de son lien à la Méditerranée, symbolise aussi son activité commerciale et industrielle. Marseille a été marquée par la révolution industrielle puis par le déclin de l'industrie. Et même si les usines ont fermé, l'industrie reste un élément d'identité culturelle pour la ville, qui a d'ailleurs été réappropriée par les acteurs culturels comme dans le cas de la Friche La Belle de Mai.

La Friche La belle de Mai est devenue depuis 2013 un lieu incontournable de Marseille par ses équipements culturels et artistiques. Ce lieu culturel est le résultat d'un processus de transformation d'un ancien lieu productif, la Seita, manufacture des tabacs. La manufacture, créée en 1868 et située à proximité de la gare et au contact d'autres industries reliées au port de la Joliette, est un symbole de la période industrielle florissante que la ville a connu. Elle se développe jusqu'à produire 1/5e de la consommation française de tabac dans les années 1960. Ce développement est visible dans la structure même du site puisque chaque îlot date d'une époque différente, le troisième et dernier datant de 1950. Mais le zénith des années 1960 est suivi d'un déclin rapide dans les décennies qui suivent. La manufacture ferme définitivement en 1990 dans un contexte de crise de l'industrie et après une délocalisation expliquée par son enclavement au sein du quartier. Elle devient alors l'une des plus grandes friches industrielles intra-urbaines de France. Or cette fermeture eut des répercussions sociales importantes dans un quartier où la majorité des habitants travaillaient à « la manu » et où la survie des commerces en dépendait également. La suppression d'un millier d'emplois entraîna de nombreux conflits sociaux à partir des années 1980 : grèves et blocages de la nouvelle usine délocalisée. Malgré cette fin difficile, le lieu fut immédiatement récupéré par des acteurs culturels : Christian Poitevin, alors adjoint délégué à la culture de la Ville de Marseille, Philippe Foulquié et Alain Fourneau, directeurs du Théâtre Massalia et du Théâtre des Bernardines et soutenus par un climat politique favorable à la mise en place d'équipements culturels à Marseille. Il est intéressant de voir que, dans le cas de la Friche, c'est également un lieu chargé d'histoire qui est choisi par les acteurs culturels. Nous avons d'ailleurs pu constater que cet héritage a été conservé à travers son architecture, malgré les transformations qu'elle a pu connaître. A l'instar du MuCEM, si la fonction du lieu change, l'aménagement a veillé à mettre en valeur l'histoire du site à travers son architecture.

La transformation du site s'est faite en deux temps. Tout d'abord, dès 1992, le site est racheté par la ville afin d'être investi par deux compagnies de théâtre : celles du Théâtre Massalia et celle du Théâtre des Bernardines. Autour de ces deux compagnies se regroupent d'autres créateurs au sein du Système Friche Théâtre dirigée encore aujourd'hui par Philippe Foulquié. Dès le départ, la Friche se développe donc de manière légale, en partenariat avec le politique et met l'accent sur le spectacle vivant. Mais le

lieu, s'il sert la création culturelle, n'a pas alors vocation à accueillir un large public. La deuxième phase du projet naît dans la perspective de l'évènement Marseille-Provence 2013, Marseille capitale européenne de la culture en 2013. Les acteurs politiques (municipalité, région et Etat) décident d'investir dans le développement de la Friche avec un budget de cinquante millions d'euros. Sa gouvernance change alors avec la création d'une coopérative qui compte une soixantaine de salariés et qui gère l'accueil du public. Les équipements ont alors pu être améliorés : deux salles de théâtre ont été construites ainsi qu'une grande salle de spectacles, une salle de cinéma et du cinéma en plein air, une crèche et le projet de construire une école maternelle est en cours. Deux villas permettent également d'héberger les artistes, ainsi la production culturelle reste importante dans cette phase d'ouverture au public. La transformation a permis d'accueillir un large public et de mener un vaste ensemble d'actions culturelles. On constate également une volonté de redonner à la Friche une place centrale dans le quartier en y insérant des projets plus sociaux comme la crèche. La Friche se veut donc un nouveau lieu de sociabilité qui rappelle ce qu'était la « manu ».

La Friche est aujourd'hui ouverte tous les jours, propose plus de 600 évènements par an et accueille 400 000 visiteurs par an. Elle compte soixante-dix coproducteurs culturels en résidence permanente et une école des métiers du spectacle. Ces chiffres montrent l'importance qu'a acquis la Friche en quelques années. Son passé de friche n'est cependant pas effacé, au contraire, son nom même « Friche Belle de Mai » montre la volonté de garder la mémoire d'un passé industriel révolu. Les photographies nous permettent également de constater que l'architecture industrielle n'a pas été effacée, bien au contraire (*Figure 3*). On voit donc comme dans le cas du MuCEM que l'architecture fait signe vers l'histoire et inscrit le lieu dans un temps long revendiqué comme porteur d'identité.

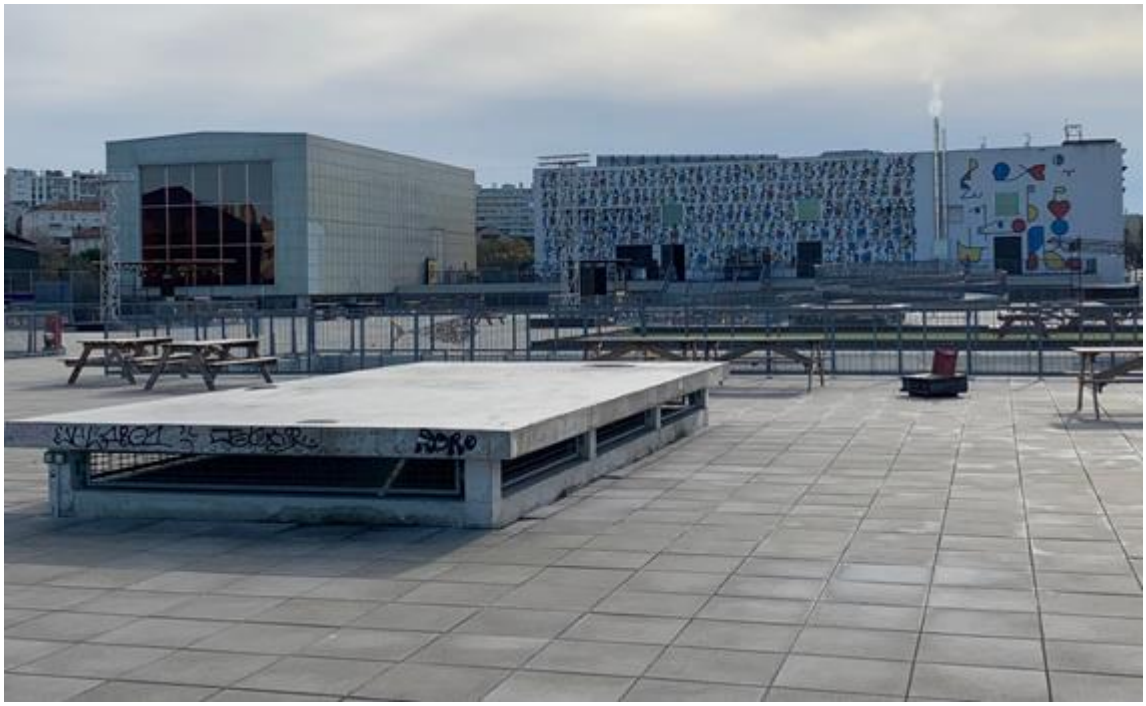

Figure 3 – Sur le toit qui sert en été de cinéma en plein air, on voit bien l'architecture industrielle du bâtiment que la cheminée symbolise tout particulièrement (photographie : Coline Renaud, 2019).

Par conséquent, la Friche Belle de Mai illustre de quelle façon l'action conjointe d'acteurs culturels et de politiques publiques a permis de créer un nouveau haut lieu culturel à Marseille. Cependant, cette création ne s'est pas faite *ex nihilo,* mais joue avec un passé industriel qu'elle met en valeur et qui fait partie intégrante de l'image du lieu. Les chiffres de fréquentation du lieu et le budget investi depuis 2011 nous permettent d'affirmer avec Boris Grésillon :

> « *En vingt ans, grâce à la volonté des premiers acteurs de la reconversion (les artistes) et au soutien des pouvoirs publics, un petit collectif d'artistes s'est mué en entreprise culturelle, et aujourd'hui, le nom « Friche Belle de Mai » est devenu un label que la Ville de Marseille aime à mettre en avant. En termes de reconversion ainsi qu'en termes d'image, on peut dire que l'opération est un succès* » (2013).

Ainsi, nous pouvons également nous demander comment des transformations culturelles, à l'image de la Friche la Belle de Mai, peuvent se voir comme un enjeu d'image qui joue sur la labellisation pour créer et pérenniser l'image de la ville.

***

S'extraire du temps court : l'enjeu de la labellisation pour créer et pérenniser une nouvelle image de la ville

Depuis quelques décennies, la culture a acquis une place grandissante au sein des politiques urbaines. Dans un contexte notamment de transition post-industrielle, la création et les équipements culturels sont considérés depuis les années 1980 comme des éléments de stratégie urbaine pouvant servir de levier de développement économique (Vivant, 2007). L'art et la culture représentent également pour les acteurs politiques, économiques et les aménageurs un moyen de spécifier et spécialiser leur territoire dans le cadre d'une compétition toujours plus vive entre les villes à la fois au niveau national et international. L'exemple devenu modèle à suivre est la ville basque de Bilbao, étant passée à la fin des années 1990 d'une ville en proie à la désindustrialisation à un haut lieu touristique sous l'effet de son titre de Capitale européenne de la culture en 1997 (qui a permis l'ouverture du musée Guggenheim). Ainsi, ce label de Capitale européenne de la culture paraît fonctionner comme un signal fort à même d'enclencher de nouvelles dynamiques, non seulement culturelles, mais également économiques et de renouvellement urbain. C'est ce rôle de catalyseur d'un développement global de la ville qui a été dévolu à l'événement Marseille Provence 2013.

1) Être Capitale européenne de la culture : une labellisation pour redorer l'image de la ville

Les enjeux d'une labellisation Capitale européenne de la culture

Le titre de Capitale européenne de la culture a été créé en 1985 et inauguré la même année par Athènes (sous le nom de Ville européenne de la culture jusqu'en 1999). L'objectif de cette manifestation annuelle est de « contribuer aux rapprochements des peuples des États membres »[13]. Cet événement légitime la nouvelle place donnée à la culture concernant les stratégies et politiques urbaines (Vivant, 2007). Ces politiques sont fondées sur la croyance des aménageurs que la croissance sera fonction de l'offre de services, notamment culturels, ceux-ci attirant à la fois des visiteurs mais également des entreprises. Cette conception est en adéquation avec le fonctionnement effectif du label de Capitale européenne de la culture. Le rapport Palmer commandé en 2004 par la Commission européenne pour faire le bilan des différentes villes Capitales européennes de la culture de 1995 à 2004 présente cet évènement comme : « *un outil puissant pour le développement culturel, d'une ampleur telle qu'il offre des opportunités sans précédent pour agir en tant que catalyseur d'un changement dans la ville* »[14].

[13] Discours de Mme Melina Mercouri alors ministre grecque de la Culture lors de la création formelle du titre le 13 juin 1985.

[14] Palmer-Rae Associés, 2004, « Capitales Européennes de la Culture – CE.C.» [en ligne]. URL : https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/creative-europe/files/library/palmer-report-capitals-culture-1995-2004-i_en.pdf

L'évènement est donc bien conçu comme un levier de développement, notamment pour des villes en difficulté économique et financière. De plus, cette même étude Palmer ayant interrogé les acteurs impliqués dans l'organisation des manifestations montre que 80% d'entre eux considèrent l'événement Capitale européenne de la culture comme étant la manifestation culturelle la plus bénéfique au niveau européen. La manifestation a ainsi revêtu pour la majorité des acteurs culturels, politiques et économiques une forte importance en tant qu'outil de transformation et de développement d'une ville.

Cette importance est d'autant plus forte dans un contexte de désengagement de l'État. En France, cela s'est traduit par des politiques de décentralisation à partir du début des années 1980, donnant ainsi de nouvelles compétences en matière de développement économique et d'urbanisme aux collectivités locales. Les villes doivent désormais définir elles-mêmes des stratégies et des projets de développement. Ces nouvelles prérogatives s'inscrivent également dans un tournant entrepreneurial qui entérine le principe d'une compétition entre territoires. Les villes se doivent ainsi de devenir des marques en misant sur les services, afin de montrer une image forte leur permettant d'être visibles et attractives sur un marché de plus en plus mondialisé (Vivant, 2009). La culture est vue dans ce contexte comme un outil de reconnaissance essentiel pour assurer l'émergence de lieux en tant que portions d'espace véritablement reconnues et identifiés (Gravari-Barbas et Violier, 2003).

La candidature marseillaise

Marseille a longtemps été exempte de reconnaissance culturelle, la culture étant un parent pauvre des politiques urbaines (Fabiani, 2008). La ville souffre également d'une mauvaise réputation et d'un contexte économique difficile du fait de la désindustrialisation. Ainsi, en dressant un état des lieux sur le plan culturel de la ville en 2008, Boris Grésillon montre les faiblesses de Marseille dans ce domaine à la fois en termes de propositions artistiques et culturelles et de répartition (puisque les sites ou manifestations sont concentrés dans le centre-ville ou les quartiers les plus favorisés), ainsi qu'en termes de reconnaissance de la ville, que ce soit à une échelle nationale ou internationale. Il n'existe également pas de véritable concertation culturelle entre les différents acteurs du secteur (Grésillon, 2013).

L'enjeu de la candidature au titre de Capitale européenne de la culture est alors de réorganiser le secteur culturel et artistique en fournissant une émulation d'ordre culturel en lien avec des dynamiques économiques et de renouvellement urbain. Par cela, Marseille cherche à se positionner à la fois à l'échelle nationale par rapport à des villes proches à l'identité culturelle bien définie et pourtant plus modestes démographiquement comme Aix-en-Provence ou Arles, et à l'échelle internationale (ou plus précisément méditerranéenne) par rapport à d'autres villes portuaires comme Gênes, ayant elle-même été Capitale européenne de la culture en 2004.

Un des arguments majeurs de la candidature marseillaise pour le titre de Capitale européenne de la culture est à la fois cette maigre production culturelle et les difficultés de la ville à soutenir des dynamiques de grande envergure dans ce domaine. Marseille présente ce label comme un réel besoin du

fait de la cumulation des retards de la ville, que ce soit au niveau des indicateurs économiques, sociaux ou urbains (Latarjet, 2010). Marseille se place alors dans la lignée d'autres villes présentant des difficultés face à la transition post-industrielle et ayant envisagé la culture comme moyen de revalorisation et redynamisation d'un territoire. Les exemples emblématiques de régénération urbaine et de renaissance économique sont notamment la ville de Glasgow à la suite de l'obtention de son titre de Capitale européenne de la culture en 1990, ainsi que la ville de Bilbao après l'obtention du même titre et de l'ouverture du musée Guggenheim en 1997. Le succès de la candidature marseillaise (élargi à la région provençale) ne constitue donc pas la consécration d'une richesse culturelle préexistante. Elle offre à la ville la possibilité d'acquérir une reconnaissance et une légitimation sur le plan culturel pouvant servir une stratégie de développement à l'échelle de l'ensemble de la ville, voire de la métropole, au travers de nouveaux projets urbains.

Cette quête de reconnaissance symbolique s'inscrit dès ses débuts dans une stratégie plus globale de transformation de la ville. Celle-ci est principalement représentée par le projet de rénovation urbaine Euroméditerranée. Issu d'une Opération d'Intérêt National lancée en 1995, il vise à requalifier les territoires portuaires du centre de Marseille en un nouveau quartier urbain orienté autour d'espaces de loisirs, de consommation et de logements de standing. L'inscription de l'évènement Capitale européenne de la culture est mise en avant dès le lancement du projet Marseille-Provence 2013[15]. Cette association de l'économique et du culturel est également visible au niveau des acteurs s'engageant dans cette candidature, puisqu'elle fut fortement portée dès ses débuts par la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille[16]. L'implication des acteurs économiques s'inscrit dans une stratégie visant à créer un environnement urbain plus propice au développement économique partant du constat que les prestations en termes culturels ou encore de services sont trop faibles (Vivant, 2009). Le projet réalise donc, au-delà du seul milieu culturel, une convergence d'acteurs et d'intérêts autour de sa mise en place qui fut dénommée « union sacrée » par Bernard Latarjet (2010), qui a porté le projet en dirigeant, de 2006 à 2010, l'association chargée de l'organisation de Marseille-Provence 2013.

Après plusieurs phases de sélection au niveau national et européen, la ville est finalement désignée en septembre 2008 par le conseil européen Capitale européenne de la culture pour l'année 2013 (en parallèle de la ville de Košice en Slovaquie). Le programme de l'année Capitale doit comprendre des événements exceptionnels créés pour le titre, et les manifestations doivent intégrer à la fois les thèmes de l'Union européenne, de la citoyenneté et de la diversité culturelle. Doté d'un financement de 91 millions d'euros (84% d'investissements publics issus de l'État, de la région ou encore de l'Union

[15] Retranscription du lancement officiel de la candidature de Marseille-Provence Capitale Européenne de la Culture 2013 le jeudi 14 décembre 2006 à l'Opéra de Marseille établi par le service presse de la ville de Marseille et de la communauté urbaine [en ligne].
URL : http://www.marseille.fr/epresse/documents/thesaurus/documents/326/1412capitaleculture2013.pdf

[16] Discours du président de la CCIM dans le rapport du lancement de la candidature *op. cit.* : « le monde économique de Marseille Provence entend revendiquer sa place, toute sa place, mais seulement sa place, dans l'enjeu pour la candidature de Marseille au label de métropole européenne de la culture. Le monde économique considère que toutes les forces vives du territoire doivent être mobilisées et fédérées pour porter la candidature. »

européenne, le reste provenant d'organismes privés), ce projet à forte valeur ajoutée métropolitaine favorise un oubli temporaire des divergences entre acteurs et institutions (Grésillon, 2013). Cet événement assure une certaine unité par la volonté commune de faire de Marseille, en association notamment avec Aix-en-Provence, un haut lieu culturel, au moins temporairement (ce gain d'attractivité sur le plan culturel devant servir les autres secteurs notamment économiques par diffusion).

2) Marseille-Provence 2013, un levier de développement pérenne ?

Les réalisations et poursuites de l'année Capitale européenne de la culture

L'événement Marseille-Provence 2013 a d'abord comptabilisé 11 millions de visites sur toute l'année 2013, ce qui représente un record pour cette manifestation selon le bilan économique réalisée par la Commission européenne[17]. L'attractivité a donc été au rendez-vous. Sur le plan des réalisations, de nombreuses constructions et transformations ont été effectives, l'année capitale agissant comme un horizon à ne pas manquer pour les différents acteurs publics impliqués, désireux de finaliser ou produire des édifices d'envergure pour l'occasion. Ainsi, la ville a réhabilité une grande partie de ses musées, en a créé de nouveaux à l'instar du Musée Regards de Provence, a remodelé le Vieux Port notamment par une semi-piétonisation. L'État a relancé et finalisé le projet du MuCEM, tandis que la région a financé la construction de la Villa Méditerranée. Cette concentration d'établissements culturels a abouti à la production d'un véritable « *waterfront* culturel » (*Figure 4*) selon Boris Grésillon (2013), par la reconquête de la façade littorale au niveau du quartier de la Joliette. Ce nouveau label a permis à Marseille de rattraper une partie de son retard culturel en comparaison des grandes villes françaises, du moins sur le plan des équipements culturels, et d'initier un véritable projet urbain de changement d'image (Grésillon, 2013).

[17] Commission européenne, 2018, « Europeans Capitals of Culture » [en ligne]. URL : https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/sites/creative-europe/files/ecoc-fact-sheet_0.pdf

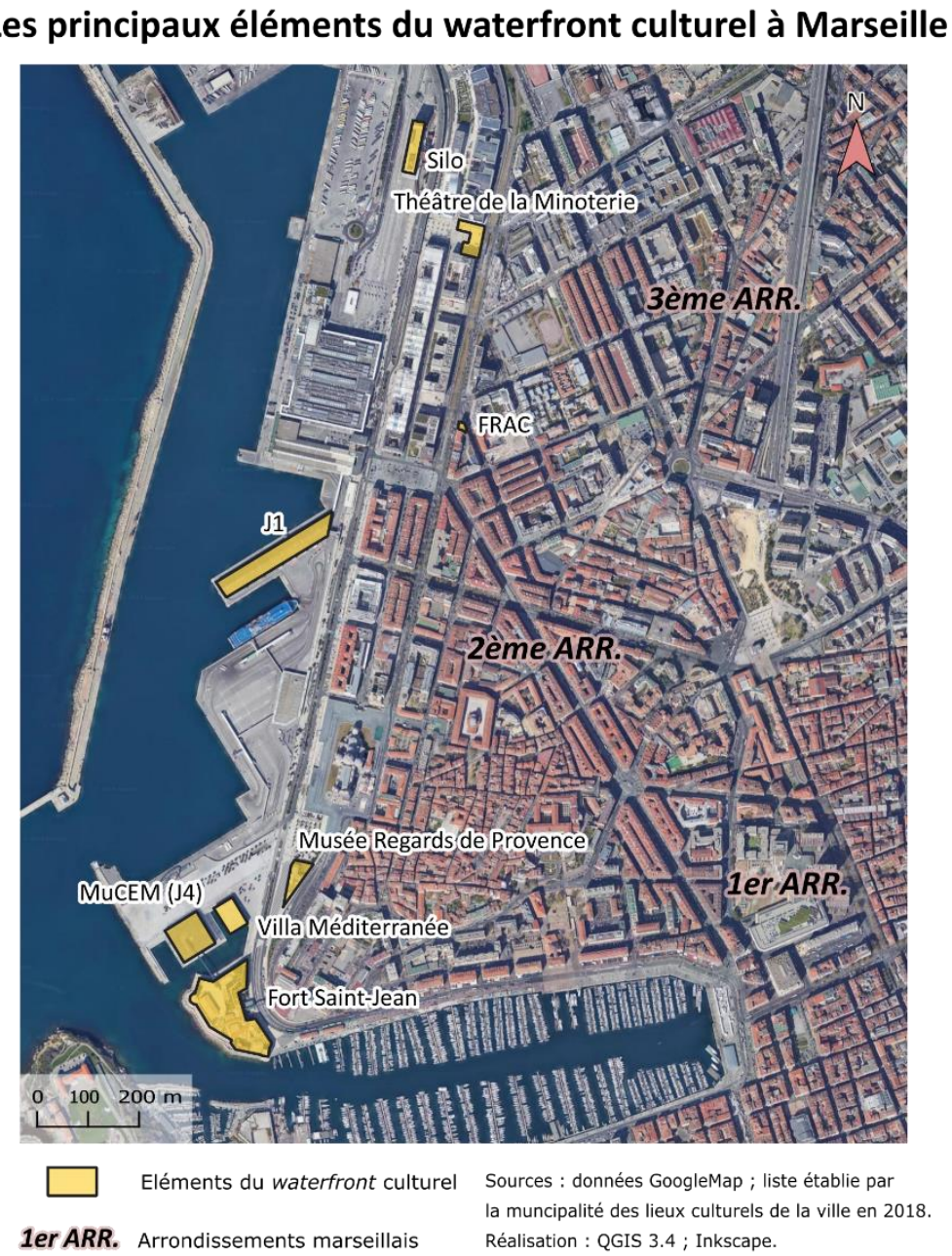

Figure 4 – Cartographie du nouveau waterfront *culturel de Marseille (réalisation : Héloïse Chauvel).*

Enfin, il faut s'intéresser à l'inscription dans la durée qui était au cœur même du projet, Marseille-Provence 2013 devant être le point de départ d'une nouvelle vie culturelle plus pérenne pour la cité phocéenne. Or dès le lancement de l'année Capitale en 2013, Boris Grésillon s'inquiète d'un possible trop-plein muséal (2013). L'effervescence de l'événement a conduit à la rénovation et à la construction de nombreuses infrastructures qui pourraient ne pas trouver leur public au sein de la ville une fois les manifestions finies. Ce constat s'est révélé pour partie vrai, en ce que certaines infrastructures créées pour l'occasion ont dû être reconverties, à l'instar de la Villa Méditerranée dont

la fonctionnalité a été au centre de plusieurs polémiques[18]. Celle-ci est passée d'un lieu d'accueil d'expositions à un lieu d'organisation de conférences, encore aujourd'hui fermé pour cause de travaux depuis fin 2017 en attendant une transformation en musée du Paléolithique, dernière tentative visant à redonner vie au bâtiment[19]. L'intérêt pour la ville de s'être dotée d'une telle infrastructure a été beaucoup critiqué, alors que celle-ci était devenue un élément emblématique du nouveau *waterfront* culturel par son architecture spécifique en « L inversé » réalisée par Stephano Boeri (*Figure 5*).

Figure 5 – La Villa Méditerranée et son architecture en « L'inversé » réalisée par Stéphano Boeri, avec en arrière-plan la Cathédrale Sainte-Marie-Majeure (photographie : Nelly Lebret, 2017).

Sur le plan des événements et manifestations, le bilan est aussi contrasté. Selon le directeur technique de la Friche de la Belle de Mai, Jérôme Plaza, Marseille-Provence 2013 a bien été une « réussite pour les infrastructures mais pas pour les événements »[20]. En effet, ces réalisations ont connu un attrait moindre et n'ont pas fait l'objet d'une véritable poursuite institutionnelle de la part des acteurs publics une fois l'année terminée. L'initiative visant à capitaliser sur l'évènement est venue du monde économique : la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille a d'abord lancé un *think-tank* dénommé « Pour ne pas en rester là » (Perle), qui réunit une quarantaine d'acteurs allant du secteur culturel et économique au secteur institutionnel ; mais le projet de poursuivre l'année Capitale

[18] Mildonian Laurence, 3 novembre 2017, « Marseille – Villa Méditerranée : dix vérités sur un fiasco », *La Provence* [en ligne]. URL : https://www.laprovence.com/article/edition-marseille/4691716/villa-mediterranee-dix-verites-passees-au-crible.html

[19] Faner Philippe, 23 juillet 2019, « Marseille : quel avenir pour la Villa Méditerranée ? », *La Provence* [en ligne].URL : https://www.laprovence.com/article/edition-marseille/5606061/quel-avenir-pourlavillamediterranee.html

[20] Propos recueillis lors d'une visite guidée du site réalisée avec Jérôme Plaza le 8 novembre 2019

européenne de la culture n'est véritablement lancé que lorsqu'un dirigeant de sociétés maritimes, Raymond Vidil, s'empare du dossier. Cette initiative donne lieu à Marseille-Provence 2018, une programmation de huit mois sur le thème de l'amour, pour un budget final s'élevant à environ dix millions d'euros. L'impulsion derrière Marseille-Provence 2018 relève donc bien en premier lieu du milieu économique marseillais, poursuivant par là son association avec la culture et l'art. Les acteurs du monde du spectacle et de la culture se mobilisent assez largement, contrairement aux acteurs publics qui apportent un soutien modéré à l'évènement, via des financements publics recueillis assez difficilement[21]. De cette expérience, Raymond Vidil, devenu président de l'association régissant Marseille-Provence 2018, tire le constat que la ville « ne travaille pas sur la durée » : elle envisage peu le milieu culturel marseillais selon une perspective de long terme, notamment en réduisant son soutien financier par des coupes budgétaires non négligeables dans ce domaine[22]. La municipalité ne semble donc pas avoir poursuivi de véritable politique culturelle, laissant la main à d'autres acteurs.

L'avènement d'une nouvelle identité marseillaise par la culture ?

La politique culturelle à Marseille s'inscrit dans une logique d'utilisation de la culture à des fins dépassant le simple registre culturel. Cette stratégie est issue d'une tendance globale des acteurs urbains à reproduire des méthodes et modèles puisés dans un référentiel d'action commun dans lequel la création d'équipements culturels est un outil parmi d'autres (Vivant, 2007). Celle-ci sert d'abord un *marketing* territorial en proposant une nouvelle image de Marseille centrée sur la création artistique et les infrastructures culturelles. Cette politique urbaine s'accompagne d'un désir de spécificité ou de spécialisation culturelle permettant de distinguer entre des lieux et de leur assurer une reconnaissance externe (Gravari-Barbas et Violier, 2003). Il s'agit bien de construire une certaine image de la ville et de renforcer celle-ci par un programme événementiel particulier, ici celui de l'année Capitale européenne de la culture. Cette manifestation est alors à comprendre comme une modalité de légitimation politique servant à affirmer des particularités territoriales, et dans le même temps, par l'association à l'évènement, à affirmer une nouvelle cohérence territoriale (Gravari-Barbas et Jacquot, 2007). De cette façon, les villes promeuvent une image spécialisée d'elles-mêmes afin de faire advenir une nouvelle identité. Dans ce cadre, les productions culturelles peuvent contribuer à la construction d'un « lieu attribut » choisi pour représenter le territoire (Debarbieux, 1995). On peut considérer que le MuCEM a acquis progressivement ce rôle. Il est devenu un emblème culturel de la ville de par sa position de proximité avec le Vieux Port, son architecture emblématique et son rôle clé au sein de Marseille-Provence 2013. Le lieu symbolise désormais l'identité culturelle de Marseille comme en témoigne de nombreuses

[21] Harounyan Stéphanie, 4 mars 2018, « MP2018 : Marseille amoureuse des arts », *Libération* [en ligne]. URL : https://next.liberation.fr/arts/2018/03/04/mp2018-marseille-amoureuse-des-arts_1633791

[22] Amsellem Philippe, 14 février 2018, « Raymond Vidil : « Une volonté de ne pas laisser MP2013 sans prolongement » », *La Marseillaise* [en ligne]. URL : http://www.lamarseillaise.fr/culture/festivals/67665-une-volonte-de-ne-pas-laisser-mp-2013-sans-prolongement

brochures touristiques (*Figure 6*).

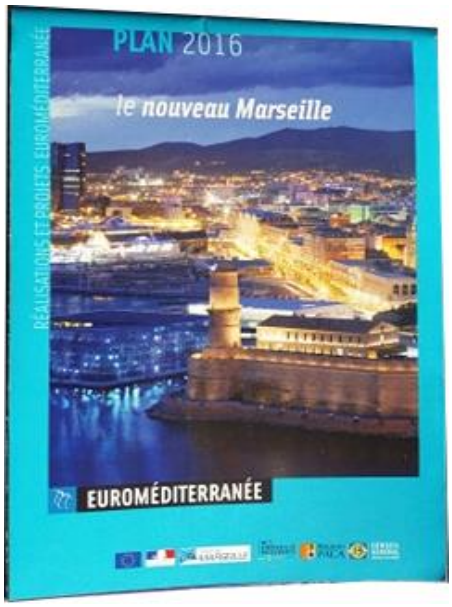

Figure 6 – Plan de Marseille fourni par l'établissement public d'Aménagement Euroméditerranée mettant en avant le MuCEM éclairé et le Fort Saint-Jean (photographie : Héloïse Chauvel, 2019).

La culture à Marseille s'intègre donc pleinement dans les projets de développement économique. A cet égard, le projet Euroméditerranée est significatif. Il comprend dans son périmètre d'action le quartier de la Joliette, regroupant notamment le MuCEM et le Musée Regards de Provence, mais également la Friche de la Belle de Mai. La culture forme ici un levier symbolique de renouvellement urbain. Le guide produit par l'Établissement Public d'Aménagement gérant le projet présente celle-ci comme un atout essentiel du nouveau quartier, puisque 80% des nouveaux équipements issus de Marseille-Provence 2013 se situent au sein du périmètre d'Euroméditerranée (*Figure 7*).

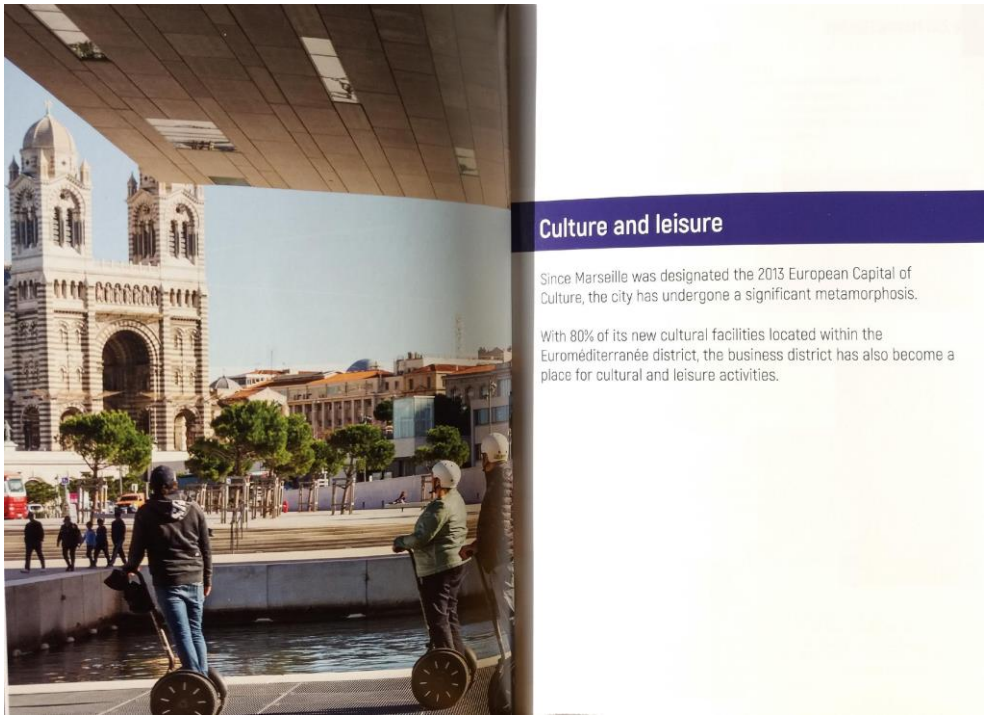

Figure 7 – Extrait du « User Guide *» établi en 2019 par l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée vantant les aménités culturelles du projet et montrant au second plan de la photographie la Villa Méditerranée.*

De même, la manifestation des « Dimanches de la Canebière », inaugurée depuis 2017, associe au discours de rénovation du centre-ville celui d'une culture réconciliatrice et conviviale, les habitants étant appelés à profiter de ces nouveaux espaces publics requalifiés et piétonnisés. La maire du secteur centre-ville a ainsi affirmé « rendre la Canebière aux Marseillais »[23]. Se déroulant tous les derniers dimanches du mois, l'évènement en est actuellement à sa 23ème édition en octobre 2019. Ainsi, selon le sociologue Christophe Apprill, la culture semble à Marseille être un outil pour transformer la ville (du moins certaines parties) en vitrine via un *marketing* territorial relativement aseptisé qui se fait au profit des catégories de populations les plus aisées[24]. Utiliser la culture comme outil de *marketing* territorial permet de construire une image dynamique et créative d'une ville et d'opérer une reconquête de territoires dégradés par la valorisation symbolique (Vivant, 2007). Ainsi, les urbanistes Frédérique Hernandez et Brigitte Bertoncello jugent que le travail sur l'image visant à transformer la ville en vitrine prime sur l'exigence de requalification globale et de cohésion territoriale (2015). Elles distinguent le confort urbain du confort résidentiel, ce dernier demeurant à Marseille un inconfort malgré la réhabilitation d'une grande partie du centre-ville. En effet, la transformation des espaces publics par la

[23] Benoît Gilles, 27 janvier 2017, « Les dimanches de la Canebière ou l'art de mettre une girafe en vitrine », *Marsactu* [en ligne]. URL : https://marsactu.fr/les-dimanches-de-la-canebiere-ou-lart-de-mettre-une-girafe-dans-la-vitrine/

[24] Benoît Gilles, 28 janvier 2017, « Christophe Apprill : « La culture permet de rendre la ville plus attractive donc consommable » », *Marsactu* [en ligne]. URL : https://marsactu.fr/christophe-apprill-marseille-a-mal-a-son-urbanite/

piétonisation et l'amélioration des infrastructures, notamment en termes de mobilier urbain, a permis de faciliter la déambulation, surtout le long du littoral en lien avec des équipements culturels types musées et des lieux de consommation, sans que ne soit véritablement traitée la problématique du mal-logement, prégnante dans de nombreux quartiers, comme le centre-ville.

***

Conjuguer un récit collectif au passé ou le réactiver : quel lien entre projets culturels et habitants ?

1) La constitution d'un récit collectif à l'échelle de la ville

La volonté marseillaise de s'extraire du temps court de l'événement, de faire date et de s'inscrire dans la durée, peut également s'observer à travers la constitution d'un récit collectif. Si celui-ci émane de politiques publiques (infrastructures et dynamiques culturelles), il n'en vise pas moins à s'associer les habitants, afin de créer une véritable conscience identitaire. L'un des observatoires privilégiés de cette association est le stade Orange Vélodrome.

Deuxième plus grand stade de France par sa capacité (près de 68 000 places), le stade Vélodrome fut inauguré en 1937. Son aménagement, nous le verrons, procède d'une volonté de rassemblement des Marseillais autour des événements sportifs et culturels qu'il accueille, ainsi qu'une patrimonialisation progressive des équipements. En effet, les rénovations successives du stade s'inscrivent, au-delà de l'enjeu économique, dans la mise en forme d'un récit collectif. Le Vélodrome ayant été sélectionné pour accueillir des matchs de la coupe du monde de football 1998, une politique de rénovation fut jugée nécessaire, qui entraîna l'arrêt des matchs en février 1996. Après l'opposition entre l'Olympique de Marseille et Caen, une cérémonie fut organisée, qui vit des joueurs emblématiques du club phocéen tels que Jean-Pierre Papin, Fabien Barthez ou Gunnar Anderson laisser leurs empreintes dans des dalles, aujourd'hui exposées sur le mur à l'entrée du musée-boutique.

Nous pouvons analyser cet événement à l'aune de la distinction qu'opère Vincent Veschambre entre « trace » et « marque » (2008). Si la trace est l'héritage du passé, la marque est une production du présent qui vise (ou non) à perdurer. Nous voyons ici que le moulage de ces dalles consiste en la production de marques qui, immédiatement, visent à s'inscrire dans la durée, et à prendre la forme de traces du passé (la métaphore de l'empreinte rejoignant celle du fossile, du passé qui se conserve dans la terre ou le béton). Cette production de marques-traces indique une volonté claire de s'engager dans la voie de la modernisation du stade, tout en sanctuarisant les grandes heures passées, incarnées par des figures devenues icônes, égéries. Une identification de la part du spectateur aux personnalités du club est ainsi

possible, d'où le recours constant à l'image des joueurs de l'Olympique de Marseille, qui deviennent de la sorte des métonymies vivantes du stade et de la ville.

De plus, nous pouvons noter une tentative de diversification des attributions du Vélodrome sous l'impulsion de la mairie. Ce stade est en effet immédiatement associé au football, que ce soit dans les représentations ou sur le plan juridique (s'il est propriété de la mairie, l'Olympique de Marseille en est l'unique gestionnaire). Une fonction unique semble donc trop restrictive pour fédérer l'ensemble de la population autour du Vélodrome. C'est pourquoi le stade accentue sa tradition « omnisports », en accueillant notamment des matchs de rugby à XV à partir de 2000. Le pari semble réussi dans la mesure où l'affluence est comparable à celle de matchs de football : la demi-finale du Top 14 (mai 2017) accueillit plus de 64 000 spectateurs, nombre équivalent à la demi-finale de l'Euro (juillet 2016)[25]. Cette diversification sportive et plus largement culturelle (comprenant également cyclisme, concerts…) semble donc fonctionner, et s'inscrit dans une politique de réunion et de cohésion des habitants mise en place par la mairie, visant à gommer tout clivage possible (ce qu'illustre le prix des billets, abordables à partir de 12€ pièce pour un match de football[26]). C'est dans ce sens que nous pouvons comprendre la décision du maire Jean-Claude Gaudin de refuser toute utilisation politique du stade Vélodrome, devant « rester un lieu de consensus, un lieu pour le sport, la culture, la fête et l'unité de toutes les communautés »[27].

Le stade Vélodrome est donc conçu comme ce que Bernard Debarbieux appelle un « lieu de condensation », c'est-à-dire un lieu construit et identifié par une société pour se donner à voir à travers lui (1995). L'identité sportive et culturelle du Vélodrome vise à refléter l'image d'une ville de Marseille unie autour d'événements collectifs, soudée autour de son équipe locale, hors des divisions et querelles politiques. En plus d'être un lieu de dynamisme économique (comme en atteste la construction d'un centre commercial, en prévision de l'Euro 2016, juste à côté du stade, ou le contrat de *naming* avec Orange signé en juillet 2016), le Vélodrome apparaît comme le vecteur d'une politique de constitution d'un récit collectif, qui s'efforce de patrimonialiser le stade et ce qui lui est associé, dans le but de créer une identité commune à l'échelle de la ville. Il constitue donc une étape essentielle dans la liaison entre culture et population locale, mais reste toutefois inscrit dans une logique verticale, du haut (la mairie) vers le bas (la population). S'il s'efforce de fonder une identité collective, il n'est pas pour autant le produit d'une initiative partagée entre Phocéens et responsables politiques. L'écriture du récit marseillais reste donc, à ce niveau, la prérogative de l'autorité publique plutôt que des habitants. Il est également important de noter que cet équipement ne se situe pas au centre de la ville, révélant en creux une sorte de partition implicite entre culture populaire (en périphérie) et culture de l'élite (au centre), ce qui vient fortement nuancer le caractère pleinement fédérateur (réunissant ces deux types de culture)

[25] Maxime Gil, 27 mai 2017, « Demi-finale : Le record de spectateurs à nouveau battu lors de Clermont - Racing 92 », *Rugbyrama*.
[26] https://billetterie.om.fr/fr/billetterie
[27] Yann Thompson, 16 octobre 2014, « Saluts fascistes, lévriers et courants d'air, une petite histoire du stade Vélodrome », *France Info*.

que lui attribuait Jean-Claude Gaudin. Nous pourrions donc voir, dans le stade Orange Vélodrome, la constitution d'une image plutôt que d'une véritable identité marseillaise, une réunion fantasmée de tous les habitants plutôt qu'une fédération effective des différentes classes sociales autour d'un équipement sportif et culturel. C'est cette intégration différenciée des Marseillais au sein des politiques culturelles qu'il s'agit alors d'étudier.

2) Une intégration différenciée selon la vocation des équipements

Nous avions montré que la Friche Belle de Mai avait une vocation culturelle mais aussi sociale, comme lieu de sociabilité permettant de tisser des liens entre habitants de Marseille. Si les acteurs culturels ont initié la transformation, le lieu est-il donc désormais aux mains des habitants ?

Le directeur technique de la coopérative nous affirme que les enfants du quartier viennent pour utiliser les terrains de sport, et les scolaires pour voir des spectacles. Ainsi, il met en avant la Friche comme un lieu culturel dédié aux habitants du quartier en premier lieu et à ceux de Marseille en général. Néanmoins, aucune étude sociologique n'a été faite récemment sur ceux qui fréquentent le lieu ou sur ce qu'ils fréquentent dans la Friche (terrains de sport, spectacle, cinéma…). L'étude *L'impact socio-économique de la Friche sur le quartier Belle de mai Saint-Mauront,* citée par Boris Grésillon (2013) avait été menée en 2002 lors de la première phase de la transformation culturelle du lieu. Menée par des étudiants[28], elle montrait que le lieu était considéré comme accessibles aux échelles nationale et internationale, mais peu à l'échelle locale. Le quartier excentré et l'architecture « forteresse » représentaient des contraintes physiques que les acteurs avaient accentuées en limitant son accès. Dans sa première phase, la Friche n'était pas pensée comme un élément de valorisation du quartier mais bien de la ville. Boris Grésillon le montre dans son article de 2011 à travers l'intégration des trois îlots de la Friche au projet Euroméditerranée dès 1995, tandis que le reste du quartier, paupérisé, était lui inclus dans le Grand Projet de la Ville concernant les quartiers défavorisés. Plusieurs années après, nous avons pu tirer les mêmes conclusions sur le quartier voisin et Euroméditerranée. En effet, le quartier reste largement paupérisé à l'image du bâti qui n'est pas renouvelé (*Figure 8*).

[28] Trois étudiantes en géographie, Sophie Gras, Laetitia Lançon, Amanda Roure dans leur mémoire de Licence intitulé « L'impact socio-économique de la Friche sur le quartier Belle de mai Saint-Mauront », Université de Provence, juin 2002.

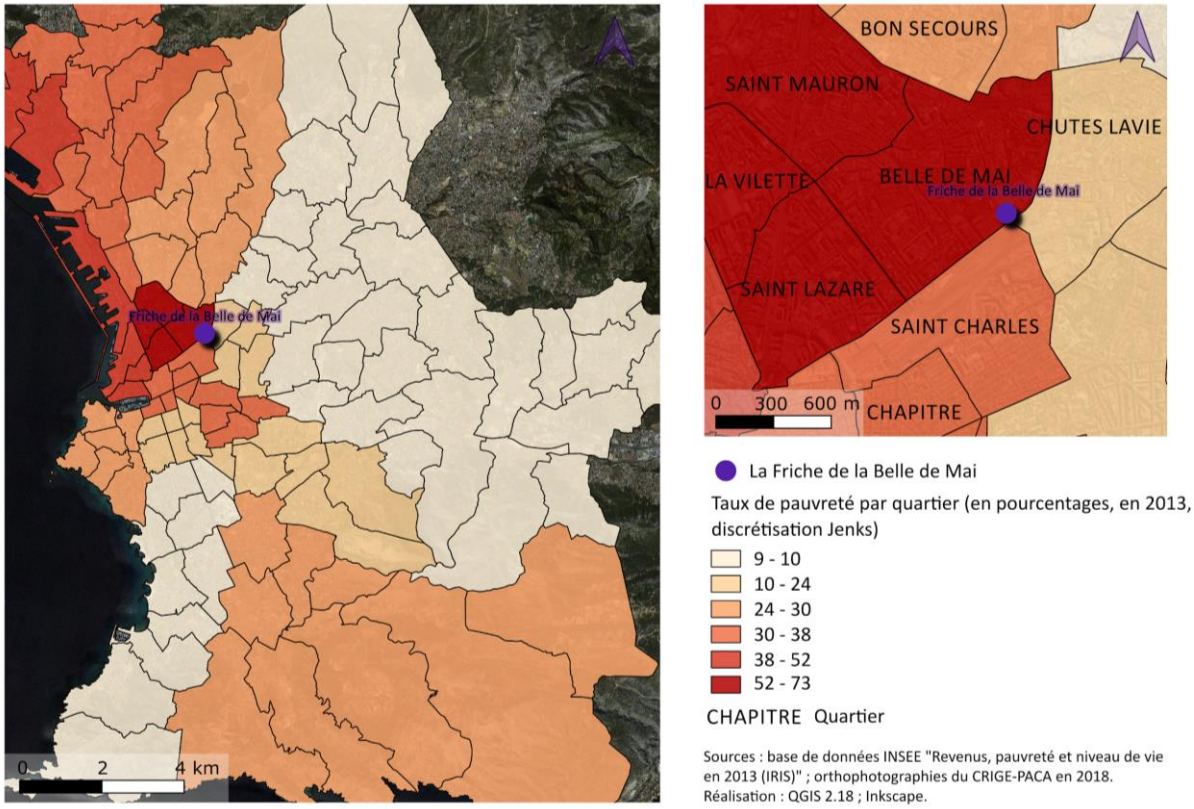

Figure 8 – La Friche de la Belle de Mai, une inscription au sein d'un environnement paupérisé (réalisation : Héloïse Chauvel).

Le contraste avec le quartier d'affaires flambant neuf transformé par le projet Euroméditerranée est frappant. De même, la rencontre avec l'un de ses concepteurs nous a permis de constater que les projets d'Euroméditerranée n'incluent encore que marginalement les aspects sociaux et culturels, par exemple les logements sociaux sont limités à 20%, minimum requis par la loi, alors que le taux de pauvreté était de 26% en 2016[29]. Les contrastes persistent donc entre quartiers. Cependant, une dynamique d'ouverture aux habitants du quartier a été enclenchée en parallèle de la seconde phase de la transformation de la Friche. Ainsi l'accès a été ouvert et divers projets ont visé à tisser du lien social avec les habitants comme l'installation de terrains de sport, d'une crèche et bientôt d'une maternelle qui montrent la volonté de penser les besoins des habitants du quartier en leur offrant des équipements socio-culturels de proximité. Les acteurs culturels ont donc essayé de favoriser l'ouverture de la Friche au quartier qui l'entoure et à ses habitants.

[29] Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal, données 2016.

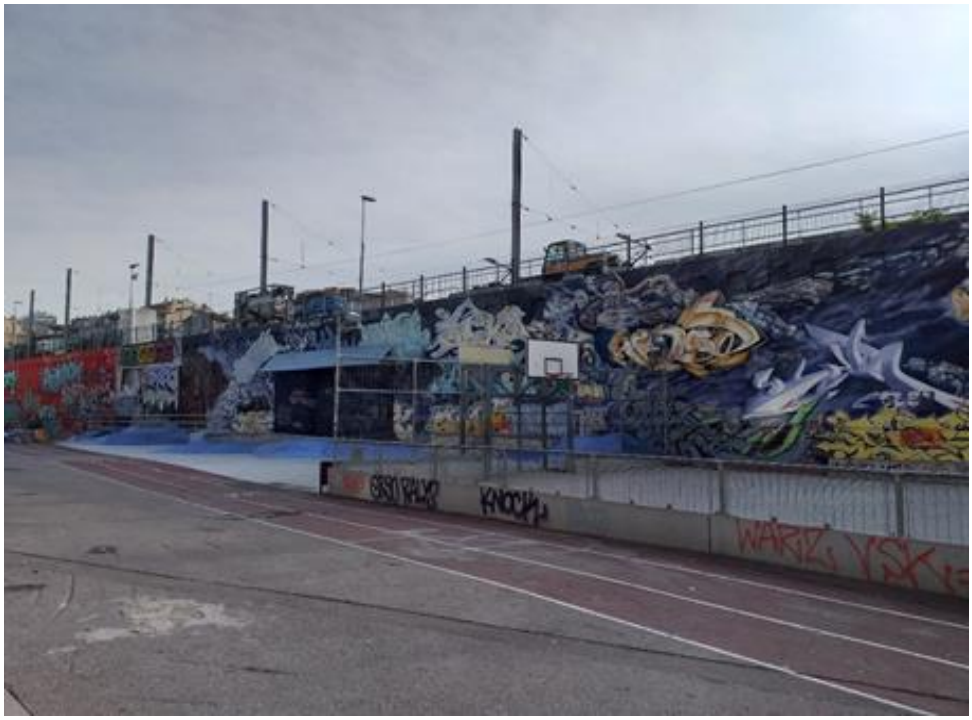

Figure 9 – Skate park et terrains de sport à la Friche Belle de Mai (photographie : Coline Renaud, 2019).

Toutefois, comme nous l'avons vu, la Friche est également un haut lieu de la culture à Marseille, ce qui se traduit par des enjeux d'image et de rayonnement de la ville. Or cet enjeu de rayonnement montre bien que la Friche n'a pas vocation à être fréquentée uniquement par les habitants du quartier, mais à attirer des visiteurs venus de toute la ville et d'ailleurs. En termes d'emplois, il est certain que des habitants du quartier y participent (mais aucune étude ne semble avoir étudié l'impact local en termes d'emplois ou de retombées ce qui peut montrer que ce n'est peut-être pas l'enjeu majeur…), mais les artistes et projets hébergés ne sont pas majoritairement locaux. L'un des projets en cours est par exemple celui de la résidence méditerranée qui vise à héberger des artistes marocains, algériens et iraniens. De tels projets montrent là aussi que la Friche ne se pense pas uniquement à l'échelle du quartier mais qu'elle cherche également à correspondre à l'identité « méditerranéenne » de la ville.

Par conséquent, la Friche ne peut pas encore être considérée comme un centre culturel local qui permettrait de donner une nouvelle dynamique au quartier même si ses équipements peuvent bénéficier aux jeunes qui y vivent, voire représenter pour eux un lieu de sociabilité. Le dynamisme de la Friche et son évolution rapide au rythme de nouveaux projets peut tout de même laisser penser que les liens tissés avec le quartier vont s'affermir et davantage bénéficier à ses habitants.

***

Ainsi, les diverses politiques culturelles mises en place à Marseille visent à transformer la ville en profondeur, dans le sillage de son statut de Capitale européenne de la culture. Il s'agit de pérenniser ce label éphémère par un processus plus global et durable de mise en valeur artistique et culturelle du territoire et des infrastructures, dans le cadre d'une nouvelle forme de capitalisme urbain se fondant sur l'art et la culture. La construction d'une nouvelle image de Marseille vise donc à la fois une cohésion culturelle et une attractivité économique, une articulation entre le temps court de la construction, des impératifs économiques, et le temps long du patrimoine, du récit collectif.

Toutefois, cette identité collective est — du moins pour l'heure — loin d'être effective, notamment en raison de fractures sociales. Celles-ci se manifestent par exemple dans l'espace et illustrent une partition implicite entre culture populaire et culture de l'élite, comme nous l'avons vu avec le stade Orange Vélodrome. Cette tentative d'élaboration d'une identité commune par les politiques publiques semble donc plus fondée sur la diffusion d'une image de fédération que sur la véritable réunion de toutes les classes sociales marseillaises. De plus, ce processus reste pour l'instant fortement vertical, et peine à associer pleinement aux responsables politiques d'autres acteurs, en premier lieu les habitants. Cette relative absence d'horizontalité peut être source de clivages entre les diverses parties de la population, qui ne sont pas influencées de la même manière par ces dynamiques culturelles (certains quartiers étant plus rénovés et valorisés que d'autres — parfois au détriment des populations anciennement résidentes). Les initiatives populaires semblent donc minoritaires au sein de cette constitution progressive d'une identité commune. Il s'agit plutôt d'une image, de la tentative de perpétuation d'un label, que d'une véritable identité.

Pourtant, le maintien de plusieurs foyers de cultures populaires, en dehors des cadres institutionnels, indique qu'il existe bel et bien une expression, un récit distinct des politiques publiques de labellisation de la ville. L'omniprésence de graffiti et de tags dans la ville contribue par exemple à créer une image subversive, fondée sur l'appropriation de la rue comme support de l'expression, qu'elle soit artistique ou encore politique (*Figures 10* et *11*).

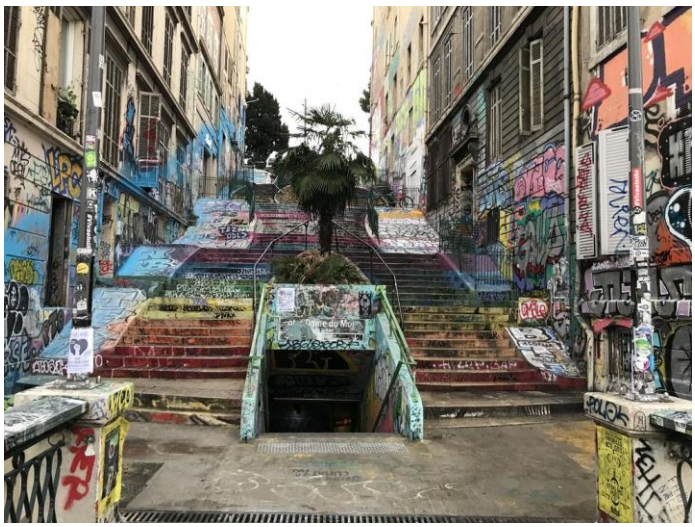

Figure 10 – Graffiti recouvrant l'accès à la station de métro Notre-Dame-du-Mont (photographie : Timothée Albessard, 2019).

Figure 11 – Revendication par le biais du graffiti de la libre expression sur le mobilier urbain (photographie : Cassandra Windey, 2019).

Si l'institutionnalisation de ces tags par le *street art* (parfois commandé, comme sur la devanture du restaurant - *Figure 12*) marque un embourgeoisement ou une artialisation de cette pratique d'expression (Guinard, Jacquot et Kullmann, 2018), leur exemple n'en demeure pas moins la marque de cette distinction entre culture de l'élite et culture populaire, témoignant du fait que l'identité et l'image culturelles de Marseille ne sauraient se résumer à celles promues par les acteurs publics et privés de la ville.

Figure 12 – Restaurant du cours Julien, dont le propriétaire opposa le « travail d'artiste » aux tags vus plus haut (photographie : Timothée Albessard, 2019).

Bibliographie

BERTONCELLO Brigitte, HERNANDEZ Frédérique, 2015, « Les fragilités d'un centre-ville au prisme de la dialectique inconfort résidentiel/confort urbain », in BOURDIN Alain (dir.), *La métropole fragile*, Editions du Moniteur, Antony, pp. 153-173.

DEBARBIEUX Bernard, 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *Espace géographique*, tome 24, n°2, pp. 97-112.

FABIANI Jean-Louis, 2008, « Marseille et son projet culturel : la ville, l'Europe et la Méditerranée », *L'Observatoire*, vol. 34, n° 2, pp. 28-30.

GRAVARI-BARBAS Maria, JACQUOT Sébastien, 2007, « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes », *Géocarrefour*, vol. 82/3, 18p [en ligne]. URL : http://geocarrefour.revues.org/2217

GRAVARI-BARBAS Maria et VIOLIER Philippe (dir.), 2003, *Lieux de Culture, Culture des lieux*, Presses Universitaires de Rennes, 303 p.

GRESILLON Boris, 2011, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, 38, pp. 87-101.

GRESILLON Boris, 2013, « Marseille-Provence 2013, analyse multiscalaire d'une capitale européenne de la culture », *Géoconfluences* [en ligne]. URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/marseille-provence-2013-analyse-multiscalaire-d2019une-capitale-europeenne-de-la-culture

GUINARD Pauline, JACQUOT Sébastien, KULLMANN Clotilde, 2018, « Les valorisations territoriales et touristiques du *street art* », *EchoGéo*, n°44 [en ligne]. URL : http://journals.openedition.org/echogeo/15624

HERNANDEZ Frédérique, 2015, « Marseille : les fragilités comme moteurs de l'invention d'une centralité métropolitaine originale ? », in BOURDIN Alain (dir.), *La métropole fragile*, Editions du Moniteur, Antony, pp. 57-72.

JEANNIER Fabien ? 2008 ? « Culture et régénération urbaine, le cas de Glasgow », *Géoconfluences*, (mise à jour mai 2018) [en ligne]. URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/urb1/MetropScient7.htm

LANIER Jean-François, 2013, « Un rêve méditerranéen », *Connaissance des arts*, Hors-série n°901.

LATARJET Bernard, 2010, « Marseille-Provence 2013: genèse, objectifs et enjeux d'un projet culturel métropolitain », *Méditerranée*, n°114, pp 27-29.

MCCARTHY John, 2006, « Regeneration of Cultural Quarters: Public Art for Place Image or Place Identity? », *Journal of Urban Design*, vol. 11, nº 2, pp. 243-262.

VESCHAMBRE Vincent, 2018, *Traces et mémoires urbaines : Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses Universitaires de Rennes, 315 p.

VIVANT Elsa, 2007, « L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable? L'exemple de la création d'un quartier culturel à Newtown, Johannesburg (Afrique du Sud) », *Espaces et sociétés*, Paris, Erès, 4/131, pp.49-66

VIVANT Elsa, 2009, *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Presses Universitaires de France, pp.90

Sitographie

Site internet du Ministère de la Culture : https://www.culture.gouv.fr/

Site internet de la ville de Marseille : http://marseille.fr/

Site internet du MuCEM : https://www.mucem.org/

Site internet de la Commission européenne à propos des Capitales européennes de la culture : https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/actions/capitals-culture_fr

Articles de presse et autres ressources en ligne

AMSELLEM Philippe, 14 février 2018, « Raymond Vidil : « Une volonté de ne pas laisser MP2013 sans prolongement » », *La Marseillaise* [en ligne]. URL : http://www.lamarseillaise.fr/culture/festivals/67665-une-volonte-de-ne-pas-laisser-mp-2013-sans-prolongement

BONAZZA Patrick, 11 février 2015, « La Cour des comptes casse la baraque du MuCEM ! », *Le Point* [en ligne]. URL : https://www.lepoint.fr/economie/la-cour-des-comptes-casse-la-baraque-du-mucem-11-02-2015-1904056_28.php

COLOMBANI Hervé, 2013, « Fort Saint-Jean de Marseille », CNRS Images [en ligne]. URL : https://videotheque.cnrs.fr/doc=4068?langue=FR

FANER Philippe, 23 juillet 2019, « Marseille : quel avenir pour la Villa Méditerranée ? », *La Provence* [en ligne]. URL : https://www.laprovence.com/article/edition-marseille/5606061/quel-avenir-pour-la-villa mediterranee.html

GIL Maxime, 27 mai 2017, « Demi-finale : Le record de spectateurs à nouveau battu lors de Clermont - Racing 92 », *Rugbyrama.*

GILLES Benoît Gilles, 27 janvier 2017, « Les dimanches de la Canebière ou l'art de mettre une girafe en vitrine », *Marsactu* [en ligne]. URL : https://marsactu.fr/les-dimanches-de-la-canebiere-ou-lart-de-mettre-une-girafe-dans-la-vitrine/

GILLES Benoît, 28 janvier 2017, « Christophe Apprill : « La culture permet de rendre la ville plus attractive donc consommable » », *Marsactu* [en ligne]. URL : https://marsactu.fr/christophe-apprill-marseille-a-mal-a-son-urbanite/

GRAS Sophie, LANCON Laetitia, ROURE Amanda, 2012, *L'impact socio-économique de la Friche sur le quartier Belle de mai Saint-Mauront*, mémoire de Licence, Université de Provence.

HAROUNYAN Stéphanie, 4 mars 2018, « MP2018 : Marseille amoureuse des arts », *Libération* [en ligne]. URL : ligne : https://next.liberation.fr/arts/2018/03/04/mp2018-marseille-amoureuse-des-arts_1633791

MAALOUF Muriel, 6 juin 2013, « Rudy Ricciotti : "Le MuCEM, une architecture féminine et musculaire" », RFI, modifié le 6 juin 2014 [en ligne]. URL : http://www.rfi.fr/europe/20130603-rudy-ricciotti-mucem-architecture-feminine-musculaire/

MARINO Sophie, 18 juillet 2013, « Le MuCEM de Marseille est une institution en devenir », *Libération* [en ligne]. URL : https://next.liberation.fr/culture/2013/07/18/le-mucem-de-marseille-est-une-institution-en-devenir_919274

MILDONIAN Laurence, 3 novembre 2017, « Marseille – Villa Méditerranée : dix vérités sur un fiasco », *La Provence* [en ligne]. URL : https://www.laprovence.com/article/edition-marseille/4691716/villa-mediterranee-dix-verites-passees-au-crible.html

THOMPSON Yann, 16 octobre 2014, « Saluts fascistes, lévriers et courants d'air, une petite histoire du stade Vélodrome », *France Info*.

VERFAILLIE Maryse, 2014, « Le MuCEM, un phare pour Marseille », Les Cafés Géographiques [en ligne]. URL : http://cafe-geo.net/le-mucem-un-phare-pour-marseille/